

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 9 avril 1864](#)

Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 9 avril 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 3 p. (149r, 150r, 151v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 9 avril 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43091>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 avril 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

Lieu de destination 87, rue d'Amsterdam, Paris

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Godin propose à Favre de venir à l'audience du 15 avril 1864 du tribunal de Vervins en partant le 13 avril de Paris en soirée et en passant par Guise comme l'a suggéré Versigny, ou bien le 14 avril au matin. Il lui rappelle qu'Oudin-Leclère l'a invité à descendre chez lui. Il explique à Favre qu'il a cherché depuis sa dernière lettre des explications aux questions posées à Laeken aux anciens domestiques de la maison et qu'il a pensé qu'elles avaient pour objet de leur faire déclarer que Marie Moret avait été enceinte et avait avorté. Godin précise qu'Esther Lemaire était parfaitement au courant de la maladie contractée par Marie Moret à Laeken puisque Godin lui donnait des nouvelles de sa santé et que c'est elle qui tenait informée la famille Moret. Godin ajoute qu'il ne savait pas que le bruit courait à Guise que Marie Moret était enceinte.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#), [Relation Godin-Moret](#), [Santé](#), [Voyage](#)

Personnes citées

- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
- [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)
- [Versigny, Victor \(1819-1872\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Hôtel du Cygne, Saint-Quentin \(Aisne\)](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Paris](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023